

BUDGET ANNEXE CANTINE RAPPORT DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2021

1	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
A.	LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3
B.	LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4
2	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5
A.	LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	5
B.	LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6

Le budget annexe de la cantine présenté pour 2021 s’inscrit dans la continuité des budgets passés et traduit les mêmes contraintes et objectifs que le budget principal de la ville, et particulièrement, la maîtrise des dépenses courantes.

Le budget primitif 2021 du service de la cantine s’élève à 8 149 120 €, qui se décompose en 7 647 120 € pour la section de fonctionnement et 502 000 € pour la section d’investissement.

1 La section de fonctionnement

Elle s’équilibre en dépenses et en recettes à 7 647 120 €.

A. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Evolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 768 901,64	4 726 520,00	-0,89%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 626 024,42	2 633 500,00	0,28%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	2 000,00	10 000,00	400,00%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	100,00	-90,00%
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 000,00	25 000,00	733,33%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	200 000,00	232 000,00	16,00%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST		20 000,00	
TOTAL	7 600 926,06	7 647 120,00	0,61%

Les dépenses de fonctionnement s’inscrivent dans la parfaite continuité du budget initial de l’exercice 2020. Ce budget a vocation à s’adapter aux réalisations et notamment en matière de denrées alimentaires et de repas dépendant du nombre d’usagers bénéficiant du service de la restauration municipale.

A noter que ce budget intègre progressivement les mesures de la loi EGalim visant à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Les principales dépenses courantes sont liées à la mise en place du nouveau marché intervenu courant 2019.

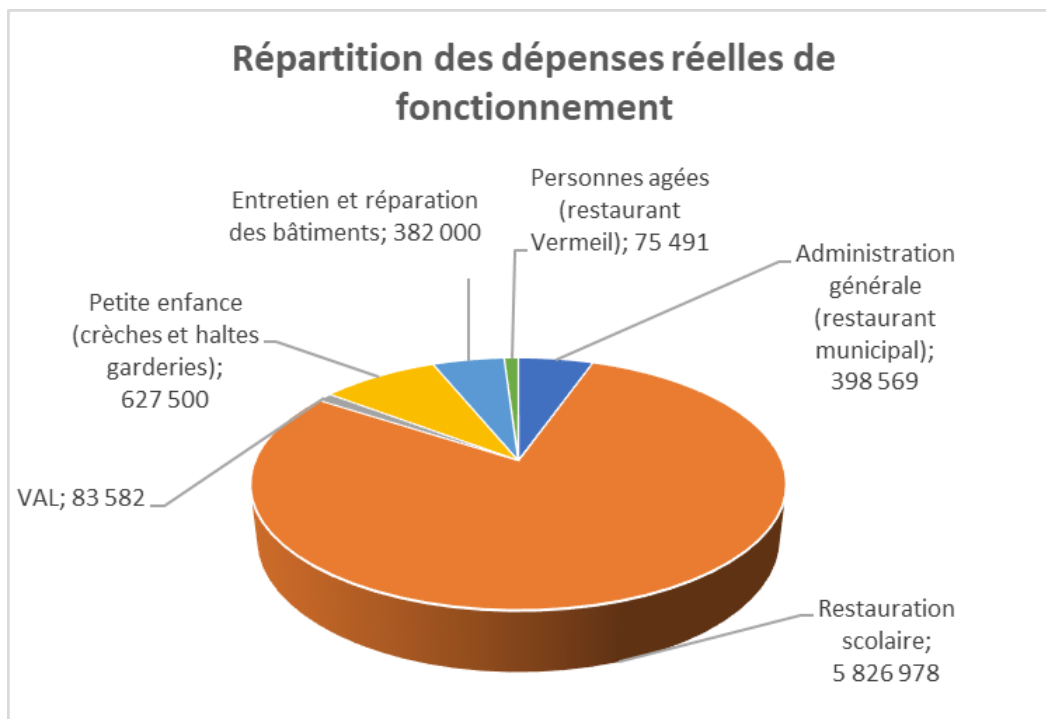
Le budget 2021 s’inscrit dans la continuité du budget 2020 avec quelques évolutions à la marge :

- La hausse prévisionnelle des dépenses liées à la production de repas dédiés aux usagers du restaurant municipal
- La hausse des dépenses liés aux contrôles de l’hygiène et aux tests bactériologiques (+5 000 €) indispensable suite à la période de crise sanitaire,
- La hausse du marché avec Elior lié à la révision de prix (+ 10 000 €),
- La mise en œuvre progressive d’une restauration collective dite « durable » respectant la réglementation EGalim induit une augmentation de l’achat de denrées issues de l’agriculture biologique et labélisés. Cela implique une hausse des produits issus de l’agriculture biologique et respectueux du développement durable (+5 000 € en 2021)
- Les hausses prévisionnelles des dépenses liées à la production de repas dans les établissements scolaires en liaison chaude (4 000 €) et de repas commandés en liaison froide pendant la période scolaire (3 000€).
- La hausse prévisionnelle de l’achat en fournitures de vaisselles et de couverts pour l’ensemble des établissements scolaires (5 000 €).

Comme pour la ville, un objectif de stabilité de la masse salariale est envisagé pour 2021. Avec l’impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des

fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) accroissant de manière naturelle le budget, c'est donc une contraction du budget RH qui est attendue en 2021.

La ventilation des dépenses réelles de fonctionnement (7 395 120 €) par secteur d'activité est la suivante :



B. Les recettes de fonctionnement

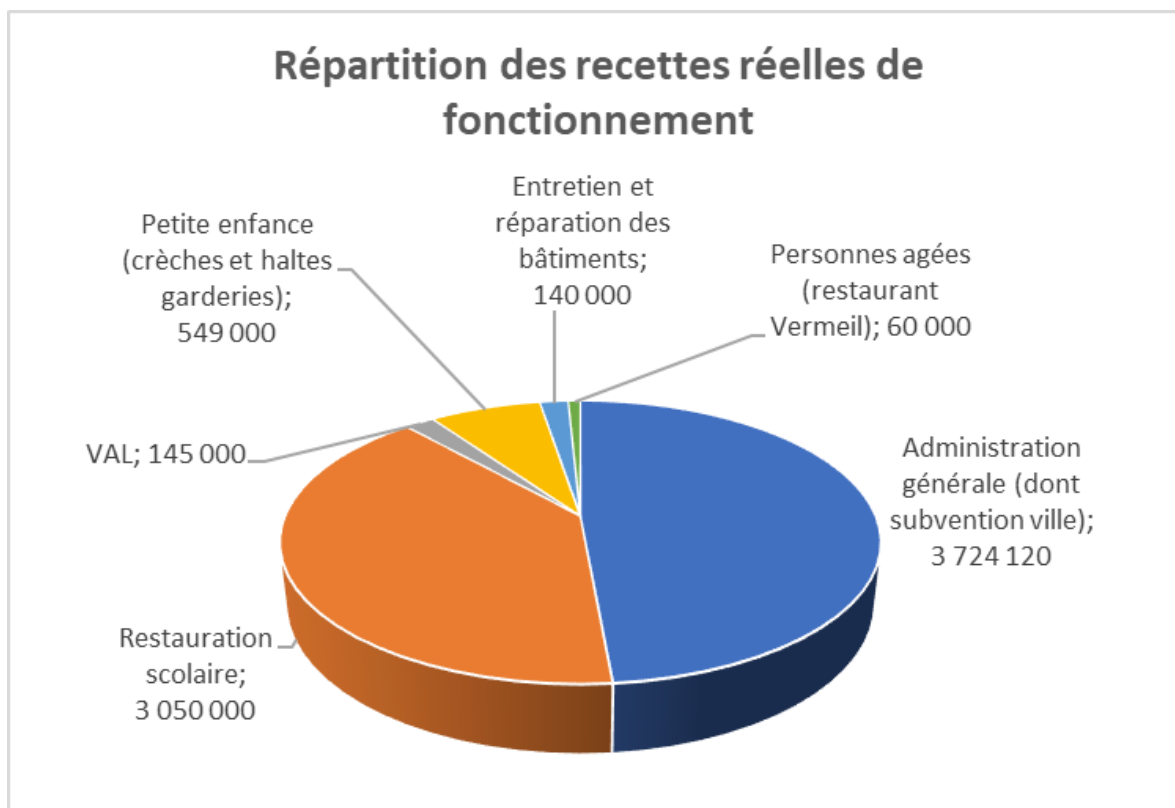
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Evolution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 768 901,64	4 726 520,00	-0,89%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 626 024,42	2 633 500,00	0,28%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	2 000,00	10 000,00	400,00%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	100,00	-90,00%
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 000,00	25 000,00	733,33%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	200 000,00	232 000,00	16,00%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST		20 000,00	
TOTAL	7 600 926,06	7 647 120,00	0,61%

Les recettes liées à la participation des familles ont été évaluées avec prudence compte tenu des fortes incertitudes pesant sur ce service. Une nouvelle répartition des recettes puis un ajustement de celles-ci avaient en outre déjà été opérés en 2019 et 2020.

Cela s'explique par une légère baisse des effectifs au sein du restaurant Vermeil et une diminution des effectifs liée à l'école européenne pour les repas facturés au VAL.

La subvention d'équilibre versée par la ville est en légère augmentation par rapport à 2020 (+2%) à 3 933 120 euros après une hausse de 15% en 2020 mais compensée par une diminution de la subvention d'investissement versée par la ville.

La ventilation des recettes réelles de fonctionnement (7 528 120 €) par secteur d'activité est la suivante :



2 La section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 502 000 €.

A. Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	Evolution
001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	-	
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	119 000,00	119 000,00	0,00%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 321,00	383 000,00	-18,22%
TOTAL	587 321,00	502 000,00	-14,53%

Parmi l'ensemble des achats des matériels de cuisine courants (468 K€), les dépenses réelles d'investissement concernent :

- 10 969 € pour l'investissement de mobiliers de restauration tels que les armoires et les chariots en inox pour les établissements scolaires et en cuisine centrale.
- 24 319 € pour l'investissement en équipements de restauration tels qu'une balance de cuisine, de micro-onde pour les protocoles d'accueil individualisés (dit « P.A.I ») et d'une étiqueteuse pour les repas en liaison froide confectionnés par la cuisine centrale.

Le reste des dépenses concernent les travaux au sein des équipements de restauration.

B. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	Evolution
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	-	20 000,00	
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	200 000,00	232 000,00	16,00%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	60 000,00	50 000,00	-16,67%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	327 321,00	200 000,00	-38,90%
TOTAL	587 321,00	502 000,00	-14,53%

Les recettes réelles d'investissement (250 000 €) concernent :

- Une recette liée au FCTVA pour 50 000 €
- La subvention du budget ville pour les dépenses d'investissement citées ci-dessus pour 200 000 €

Un autofinancement de 20 000 € vient équilibrer cette section d'investissement.

Enfin, le vote du budget 2021 intervenant avant la fin de l'exercice 2020, la reprise anticipée du résultat n'est pas possible. Le résultat de clôture 2020 sera donc repris au cours de l'année 2021, lors de la plus proche décision modificative.